

Image not found or type unknown



Different avec mon proprietaire concernant mon compteur d eau

Par **nadia**, le **21/03/2012** à **12:22**

Bonjour, rn je suis locataire depuis deux ans, mon compteur d eau ne fonctionne pas depuis mon entree dans l appartement mais je ne le savais pas. aujourdh ui il me demande plus de 500 euros d eau le syndic a fait un calcul . mon proprietaire ma augmenté mes charges j ai signé un bail avec 90 euros de charges et maintenant c est 150 euros. ont ils le droit de me reclamer une telles sommes en sachant que mon compteur ne fonctionne pas depuis mon arrivée. je suis mere celibataire avec trois enfants et peu de moyen je ne peux pas payer une telle somme . Je vous remercie